

Michel FABRE  
tête de liste de l'Alliance Ecologiste Indépendante  
dans le Massif Central -Centre  
maire de BESSE (15)

Bonjour,

Je réponds avec plaisir à votre lettre dont je partage le contenu.

J'ai tout de même envie d'apporter quelques réflexions personnelles.

L'autre jour, en me promenant dans notre belle Auvergne où la politique agricole européenne de ces 40 derniers années a été une catastrophe tant sur le plan de la nature ( et ce n'est pas la pire des régions européennes! ) avec la disparition des haies et l'envahissement des intrants, que sur le plan social avec la diminution des exploitations agricoles, je pensais que nous n'étions pas loin de retomber dans la féodalité, période où quelques personnes ( les nobles ) détenaient la terre et donc le pouvoir sur le reste de la population. Que deviendrez le français moyen, si , un jour nous avons une tension alimentaire forte?

Pour cela , en tant que candidat, il me semble nécessaire de changer totalement les choix de la PAC. en premier lieu, limiter les aides à un certain nombre d'hectares par exploitant ( pouvant être augmenté en fonction des salariés ) , 30 ou 40 ha me semble correct et augmenter les aides en fonction du soin donné à la nature ( pratique bio, soins donnés à l'environnement )

D'autres parts, il est nécessaire que les collectivités locales puissent avoir un droit de préemption sur les terres agricoles comme ils l'ont sur les terrains constructibles/: dans nos campagnes cela permettrait d'éviter de voir les terres agricoles achetées par des gros propriétaires ce qui entraînent la désertification de nos campagnes alors qu'il y a une hyperconcentration de population urbaine. Les collectivités locales, voire les associations pourraient acheter des terres pour les mettre à disposition de jeunes agriculteurs ( type atelier relais pour l'artisanat )

Il est également nécessaire de faire en sorte que les prix de revient des produits agricoles à l'intérieur de l'Europe soient comparables pour éviter les transports inutiles , les délocalisation de certaines productions et la pression sur les prix et il est donc nécessaire d'harmoniser les règles sociales et les lois du travail dans les pays membres.

Enfin , existe le problème des monopoles de distribution alimentaire qui tirent les prix des producteurs par le bas tout en faisant de bons profits!.... C'est d'ailleurs le problème général de l'apparition des monopoles dans ces 40 dernières années qui correspond à une perversion du système libéral dont un des avantages est de tirer par le haut la qualité et l'inventivité par le biais de la concurrence et de l'émulation ; or , nous assistons à l'apparition de monopoles tout puissants dont le but principal est de faire du profit financier.

Que faire face à ces monopoles? Les nationaliser? Imposer des prix d'achat minimum? Empêcher leur développement ? Comment? La réponse ne me paraît si évidente que cela ; il serait au moins nécessaire 1) de faire en sorte que le petit commerçant puisse bénéficier du même prix d'achat que le monopole 2) de la création d'un prix plancher pour les produits agricoles .

Cordialement

Michel FABRE